

# Espaces verts, la 3ème fleur

Pour le plaisir des saint-paulois, des curistes et des touristes, le service des espaces verts et de l'environnement fait son maximum et ses efforts viennent d'être récompensés par l'obtention de la 3ème fleur au concours des villes fleuries organisé par le Comité Régional du Tourisme d'Aquitaine.

## présentation générale du service

Le service des espaces verts et de l'environnement, ce sont 35 agents qui tout au long de l'année embellissent et entretiennent votre cadre de vie. Près de 53 hectares d'espaces verts et naturels communaux sont entretenus, ce qui représente environ 45 m<sup>2</sup> par habitants répartis en 3 codes qualités d'entretien, à savoir :

### Le code qualité 1

Il concerne des zones très horticoles nécessitant un entretien très suivi (comme le parc de la Mairie par exemple). Cette zone est de 55 150 m<sup>2</sup>.

### Le code qualité 2

Ce code concerne des zones semi naturelles où l'entretien est régulier mais simplifié (tel qu'au bord du lac de Christus), le tout sur une surface équivalente à 257 600 m<sup>2</sup>.

### Le code qualité 3

Ce code s'applique à des zones naturelles, ne nécessitant qu'un entretien sommaire (promenade du lac vers le boulodrome par exemple). Cette zone s'étend sur 220 000 m<sup>2</sup>.

Afin d'assurer un service le plus efficace possible, le service des espaces verts assume de nombreuses missions.

### La production

L'intégralité des fleurs plantées sur la commune est produite en régie, ce qui représente environ 60 000 plants cultivés dans 600 m<sup>2</sup> de serres et tunnels.

### La création d'espaces verts

La majeure partie des nouveaux aménagements a été réalisée en régie (placage avenue de la résistance, cour école de musique, arrosage économies d'eau)

### Le fleurissement et préparation des massifs des différents secteurs

2560 m<sup>2</sup> de massifs et de jardinières sont entretenus et fleuris 2 fois par an.

### L'entretien des espaces verts

31 hectares (codes 1 et 2) sont entretenus par les agents.

### L'arrosage intégré

La ville de Saint-Paul-lès-Dax a choisi d'intégrer l'arrosage à ses massifs. Deux agents en assurent donc la maintenance et la gestion.

### L'atelier mécanique

Le service des espaces verts ont intégré un atelier mécanique qui assure partiellement la réparation des machines.

### L'entretien des espaces naturels

Les agents assurent l'entretien de 22 hectares de code qualité 3 ainsi que 73 hectares de forêt communale.

### La propreté de la commune

Cette mission est assurée par deux équipes qui se chargent du ramassage des papiers ou encore du nettoyage des tags...

La remise du prix des villes fleuries 2007 à Mont-de-Marsan : Madame le Maire et Régine Dané (à gauche) et Michel Labeyrie (derrière)



# des actions pour la ville

## Le Développement durable

Au sein de ce service, le concept de développement durable s'applique déjà avec :

**Le piégeage des taupes** : les taupes sont attrapées au moyen de pièges et non plus avec des produits chimiques.

**Le waïpuna** : ce désherbant naturel à base de noix de coco et d'amidon de maïs permet d'éliminer les mauvaises herbes.

**Les économies d'eau** : le service utilise le paillage des massifs pour conserver l'humidité et ralentir la pousse des mauvaises herbes. Il a également mis en place des pluviomètres qui influent sur l'arrosage, ainsi que des arrosages goutte à goutte.

**La tonte mulching** (cette technique de tonte permet de broyer l'herbe coupée et de la laisser sur place pour servir de compost naturel.

**La diminution des produits chimiques.**

**L'engrais bio organique** : utilisé dans les massifs (fumier).

**Le tri selectif.**

**Les pots de culture biodégradables** : ces pots permettent de réduire les déchets plastiques du service.

**La protection biologique intégrée** : le service a fait appel aux coccinelles pour protéger les rosiers des pucerons.

**Le service des espaces verts communique** largement à destination du public afin de le sensibiliser aux méthodes employées. Aussi, chaque années, les portes ouvertes des serres municipales permettent aux saint-paulois de rencontrer les agents et de visiter leur espace de travail en acquerrant quelques astuces tout au long de la visite.

## Palmarès 2007 du concours des balcons et maison fleuries

**Catégorie établissements publics**  
- Chenil Médéric SPA

**Catégorie commerces, restaurants, hôtels et campings**

- 1er : La Maison du Lac
- 2ème : La Pergola
- 3ème : Campanile

**Catégorie balcons fleuries**

- 1er : Laurent Rouby
- 2ème : Maria Da Silva
- 3ème : Martine Laffargue

**Catégorie maisons fleuries**

- 1er : Franck Lafargue
- 2ème : Eliane Minondo
- 3ème : Christine Mora
- 4ème : Jean-Jacques Sepz
- 5ème : Maria Teresa Diaz
- 6ème : Mireille Dupouy
- 7ème : Antonio De Sousa
- 8ème : Michel Dufourcq
- 9ème : Lucien Lahet
- 10ème : Daniel Cassonnet

**Prix spécial du jury**

- Marie-France Mendiboure

Les agents du service des espaces verts



Les lauréats du  
Concours des maisons  
fleuries

